

Compte-rendu du Conseil de Faculté du 11 mai 2017

Élus présents : Vincent BEAL, Catherine BOISSON, Agnès CLERC-RENAUD, Alice DEBAUCHE, Catherine DELCROIX, Nicoletta DIASIO, Philippe HAMMAN, Mélanie LEPORI, Marie MANGOLD, Roger SOME, Frédéric BAUER.

Élus excusés : Clarisse DARNAULT, Dylan HAMM, Marcel BAUER, Nicolas MATT.

Procurations : Nicolas CAUCHI-DUVAL à Vincent Beal, Nalini FURST à Catherine DELCROIX, Isabelle HAJEK à Philippe HAMMAN, Smaïn LAACHER à Catherine DELCROIX, David RODRIGUEZ à Marie MANGOLD.

Invités permanents : Nicolas AMADIO, Marie BALAS, Pascal HINTERMEYER, Catherine LEOPOLD, Sylvie MONCHATRE, Maurice WINTZ.

Invités permanents excusés : Alain AYERBE, Salomé DEBOSS, Didier BRETON.

Président de séance : Jean-Daniel BOYER, Doyen

Ordre du jour :

1. Approbation du compte-rendu du conseil de Faculté du 16 mars 2017
2. Langage visuel
3. Changements de modalités d'évaluation pour 2017/2018
4. Dialogue de gestion
5. Postes 2017 en vue du dialogue de gestion
6. Rapport annuel des directeurs d'institut et projet d'institut
7. Versement aux associations d'étudiants de l'institut d'ethnologie
8. Personnalités extérieures
9. Divers : projet Voltaire

Le secrétariat de la séance est assuré par Mélanie LEPORI.

Le Doyen ouvre la séance à 16h 15.

Jean-Daniel Boyer énonce les points à l'ordre du jour.

1. Approbation du compte-rendu du conseil de Faculté du 16 mars 2017

Nicoletta Diaso demande à ce que sa question sur les enseignements relatifs à la santé et au recrutement des enseignants (« y aurait-il des ressources sur place ? », p. 5) soit modifiée par y aurait-il des personnes sur place qui pourraient avoir des opportunités d'enseignement ?

Le compte-rendu est adopté à l'unanimité moins 1 abstention.

2. Langage visuel

Le Doyen informe le Conseil que dans le cadre du projet stratégique, il est demandé à toutes les composantes d'adopter progressivement le langage visuel spécifique à l'Université de Strasbourg tel que proposé par la faculté des Arts et exposé jeudi 11 mai à 14 h.

Ce passage au langage de l'université de Strasbourg doit se faire en deux temps :

1. Homogénéisation de l'écriture et des signatures ainsi que des acronymes et logos des instituts. Il rappelle que des modules spécifiques sont mis à disposition en ligne à ces fins (site : langagevisuel.unistra.fr).
2. Si la Faculté le souhaite, il est également possible de contacter la faculté des Arts pour mettre en place des projets plus aboutis/spécifiques comme cela a déjà été fait dans d'autres composantes.

Le Doyen demande également aux directeurs des instituts d'être davantage présents lors des réunions organisées par le central (un seul institut représenté lors de la réunion sur le langage visuel, deux pour la réunion organisée par l'IDIP).

3. Changements de modalités d'évaluation pour 2017/2018

Sylvie Monchatre propose que les enseignements SO10FM4B Travail et organisation et SO10FM4D Santé de l'UE5 du L3-S6 soient fusionnés au sein d'une seule option (SO10FM4B/D : Organisation, travail, et santé) à la rentrée 2017-2018. Cette alternative permettrait de conserver les cours dispensés actuellement mais au sein d'une seule option.

Cette demande fait suite à une discussion de la Commission pédagogique en vue de réduire le nombre d'options actuellement au nombre de 7 au S5 et 8 au S6 en équilibrant les deux semestres. Cela permettrait aussi une simplification du travail du secrétariat notamment en ce qui concerne la saisie des notes.

Nicoletta Diaso s'inquiète d'une perte de visibilité pour la santé qui serait alors associée avec le travail. Elle fait remarquer que les étudiants inscrits dans les deux options ne sont pas nécessairement les mêmes. Elle s'interroge également sur l'intérêt de cette fusion qui ne sera mise en œuvre que pour seule année en raison du prochain changement des maquettes.

Sylvie Monchatre lui répond que la fusion des deux enseignements permettrait une plus grande visibilité des prochains parcours de master.

Jean-Daniel Boyer remarque que santé et travail sont déjà associés dans la maquette actuelle.

La demande est adoptée par le Conseil moins une non participation au vote et une voix contre.

4. Dialogue de gestion

Le Doyen indique que le projet stratégique est à transmettre au plus tard 15 jours avant le dialogue de gestion qui aura lieu le 28 juin (soit une date d'envoi finale aux alentours du 10 juin).

Il demande à ce que les instituts fassent remonter leurs projets en reprenant la trame envoyée par le central et transmise par courrier électronique début avril. Les projets étaient attendus pour le 3 mai. Peu sont remontés. Il faudrait que les projets des instituts et les Idex qu'ils portent soient mis en avant par les directeurs d'instituts. Une liste des projets internationaux, qu'ils soient en cours ou non encore signés, est également souhaitée. Cette liste doit comprendre des informations sur la nature des projets et notamment si ce sont les étudiants, les chercheurs, les étudiants et chercheurs qui sont concernés ainsi que le nombre d'étudiants qui partent et qui sont accueillis. Il indique également qu'il faudrait signaler les accords internationaux en fonctionnement (avec le nombre de personnes concernées) et les distinguer de ceux qui restent « en veille ».

Il demande à ce que les rapports annuels des instituts lui soient envoyés pour la fin du mois de mai afin de conserver un temps de discussion.

Nicoletta Diaso informe le Conseil que l'université de Bejaia (Algérie) a envoyé un demande pour formaliser les échanges. Elle rappelle qu'une rencontre devait être organisée par Rachel Blessig en charge des relations internationales pour faire le point avec la composante. Pour l'instant, la composante est dans l'attente.

5. Postes 2017 en vue du dialogue de gestion

Le Doyen rappelle que trois supports d'enseignants-chercheurs sont à renouveler en vue des concours de recrutement en 2018 : un poste de PR précédemment occupé par Estelle Ferrarese (DynamE) ; un poste de MCF occupé par Myriam Klinger (DynamE) ; et un poste de MCF occupé par Bernard Woehl (SAGE). En raison de la spécificité du poste de Bernard Woehl (sociologie du travail, urbanisme), la proposition suivante est faite de demander à la fois un MCF et un PAST. La composante remontera donc des demandes pour :

- 1 poste de PR
- 2 postes de MCF

- 1 PAST

Concernant le poste de PR, les instituts de Sociologie et de Polémologie se sont rencontrés pour déterminer la fiche de poste. Sylvie Monchatre la présente en indiquant qu'elle n'est pas encore finalisée. Du côté de l'institut de Sociologie, le développement de l'enseignement sur les conflits, l'enseignement de la sociologie allemande et le fait que le candidat enseigne à la fois en licence et en master sont soulignés.

Pascal Hintermeyer remarque l'importance de ce poste pour l'institut de Polémologie.

Jean-Daniel Boyer demande à ce que le profil de poste ne soit pas trop fermé afin d'avoir suffisamment de candidatures. Il propose que soient mis en avant les conflits dans leur diversité.

Nicoletta Diaso demande à ce que le profil de poste soit déterminé de manière à correspondre avec les futurs parcours de master.

Agnès Clerc-Renaud propose une rédaction de la fiche de poste « en entonnoir » en mettant en avant les conflits multiples et des compétences appréciées/souhaitées plus spécifiques.

Le Doyen demande une finalisation de la fiche de poste pour qu'elle puisse être soumise au vote le 15 juin avec validation de la rédaction « en entonnoir » et le recrutement d'un candidat susceptible d'intervenir à la fois en licence et en master.

Concernant le poste de MCF jusqu'alors occupé par Myriam Klinger, l'institut de Polémologie et le CERIS se sont rencontrés pour déterminer la fiche de poste. Nicolas Amadio la présente en indiquant que c'est un profil complet pour répondre aux besoins en enseignement des deux instituts et ce, à la fois en licence et en master.

Pascal Hintermeyer indique que des compétences sur les conflits et l'intervention sociale y sont demandées.

Catherine Delcroix rappelle que le candidat aura un rôle actif dans le master d'intervention sociale.

Nicolas Amadio mentionne que des modifications apportées par le bureau doivent encore être ajoutées notamment sur l'intégration du terme « criminalité » dans le titre.

Jean-Daniel Boyer remarque que l'intégration de trop d'intitulés dans le titre du poste risque de le fermer. Il demande également à ce que la fiche de poste soit finalisée pour être votée le 15 juin.

Concernant le poste de MCF jusqu'alors occupé par Bernard Woehl, les instituts de Sociologie et d'urbanisme se sont rencontrés pour déterminer la fiche de poste. La proposition est faite de flécher le poste sur la thématique travail en demandant en complément un poste de PAST pour intervenir en DEUST et

licence pro sur les questions d'urbanisme. Cette solution serait par ailleurs à coûts constants puis que Bernard Woehl occupé un poste de MCF hors classe.

Sylvie Monchatre indique qu'il faut remplacer Bernard Woehl tout en faisant face aux besoins du poste de Romuald Normand. Elle mentionne également les besoins de l'institut de Sociologie. Elle rappelle que le candidat devra intervenir en licence et en master et que le profil recherché devra s'intégrer à l'axe 4 du laboratoire SAGE (groupes sociaux, dispositifs publics, prise en charge des vulnérabilités, etc.) et développer des recherches en lien avec les autres axes du laboratoire, notamment l'axe 6. En complément, il serait apprécié que le candidat puisse travailler avec des sociologues, politistes, démographes et qu'il travaille de manière longitudinale. Elle indique également que le profil n'a pas encore été validé par le conseil de laboratoire.

Jean-Daniel Boyer, rappelle son souci de ne pas trop fermer les profils, et indique à nouveau que le profil devra être finalisé en vue d'un vote au conseil de Faculté du 15 juin.

Concernant le poste de PAST. Maurice Wintz le présente en indiquant les besoins pour le DEUST et la licence pro notamment en termes d'encadrement. Il mentionne que le DEUST fonctionne actuellement avec un encadrement minimal et que le poste de PAST (à mi-temps) permettra d'assister les enseignants sur la coordination, l'enseignement et les relations avec les structures professionnelles extérieures (stages, débouchés professionnels, etc.). En licence pro, les besoins sont de nature équivalente au DEUST.

Jean-Daniel Boyer demande à Philippe Hamman de présenter les arguments financiers.

Philippe Hamman indique qu'un PAST à mi-temps relève d'un indice faible et que cet indice est maintenu dans le temps les 9 premières années avec un renouvellement tous les 3 ans. La demande de PAST n'entraînerait donc pas un surcoût additionné au recrutement d'un MCF classe normale par rapport à un support de MCF hors classe.

Jean-Daniel Boyer mentionne qu'un autre « avantage » réside dans le fait que le renouvellement n'est pas obligatoire.

La proposition est adoptée à l'unanimité moins une abstention.

6. Rapport annuel des directeurs d'institut et projet d'institut

Nicolas Amadio présente le rapport du CERIS. Il remarque une baisse des effectifs assez importante en licence due à plusieurs causes : les étudiants reprochent l'importance du travail à effectuer ; l'orientation croissante des étudiants vers les écoles qui ont multiplié les sessions de candidature pour recruter suffisamment ; les abandons et réorientations ; la baisse de l'arrivée d'étudiants diplômés d'école de travail social.

Il mentionne également la renégociation du portage du DEIS entre la Faculté, l'ESTES et l'ISSM et indique qu'il n'est désormais plus porté par la Faculté. Concernant les perspectives de l'institut,

Maurice Wintz présente le bilan de l'IUAR. Sylvie Monchatre présente le bilan de l'Institut de sociologie et Pascal Hintermeyer celui de l'institut de Polémologie.

Les directeurs des instituts de démographie, d'ethnologie et le CEERE n'étant pas représentés, leurs bilans ne sont pas exposés

7. Versement aux associations d'étudiants de l'institut d'ethnologie

La demande de versement est présentée par le Doyen, la direction de l'institut d'ethnologie n'étant pas représentée. Les enseignants d'ethnologie élus au conseil préféreraient que la demande soit votée lors du prochain conseil de Faculté. Le vote est donc reporté au 15 juin.

8. Personnalités extérieures : deux sièges de personnalités extérieures sont vacants (un relevant du Conseil régional, un autre devant être choisi). Le Doyen indique qu'un courrier sera envoyé au Conseil régional. Il attend des propositions pour contacter la deuxième personnalité.

Frédéric Bauer, en tant que personnalité extérieure, indique qu'il serait possible de favoriser les liens avec le monde du travail.

9. Divers :

- Projet Voltaire : la Faculté s'est positionnée pour demander la possibilité pour 550 étudiants (soit globalement les effectifs de première année) d'avoir des accès permettant de travailler l'orthographe via le Projet Voltaire. Le coût est pris en charge par l'Université. Le coût de la certification reste à la charge de l'étudiant si celui-ci souhaite la présenter.
- Evaluation Contrôle continu intégral : le Doyen rappelle que pour l'instant rien n'a été précisé du côté du Ministère concernant la suppression de la session de rattrapage. Dans cette perspective, se pose la question de la reconduction du contrôle continu ou du retour à des examens terminaux avec session de rattrapage. La question sera posée lors du prochain conseil de Faculté.
- Suite à l'appel à projets formation index 2017 : Innovations pédagogiques s'appuyant sur le numérique, la Faculté des Sciences Sociales a obtenu l'obtention du projet intitulé : « Développer une culture et une pratique du traitement des données numériques chez les étudiants en sciences humaines et sociales » dont le responsable est Didier Breton. Il conviendra de voter les modalités d'examen lors du prochain conseil de

Faculté ; puisque aucun membre de l'institut de démographie n'est aujourd'hui présent.

La séance est levée à 18 h 20.